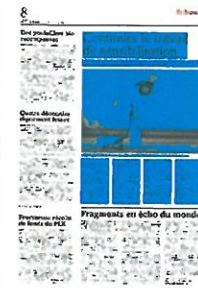


Date: 14.05.2016



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

N° de thème: 999.080

N° d'abonnement: 1088138

Page: 8

Surface: 62'559 mm²

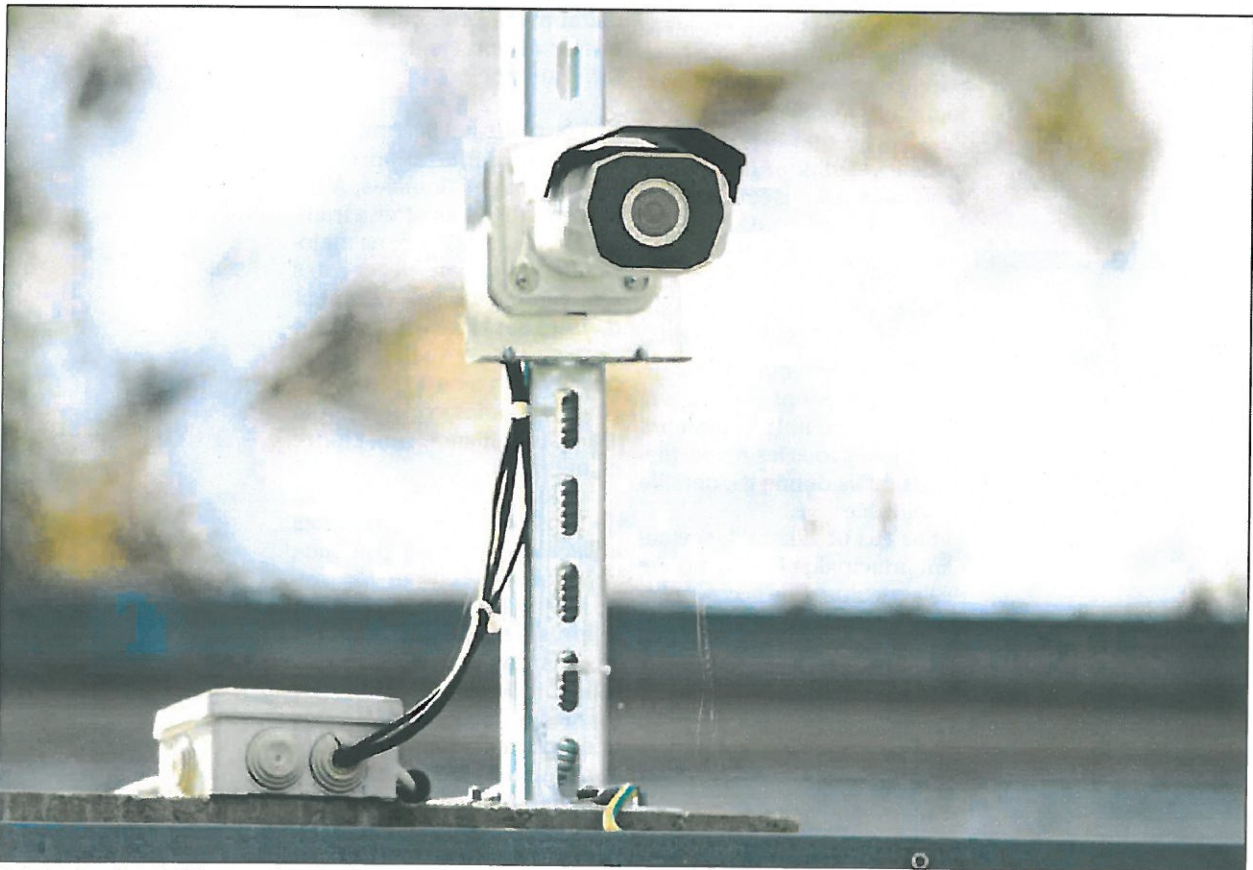
La Gruyère
1630 Bulle
026/ 919 69 00
www.lagruyere.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 14'406
Parution: 3x/semaine

Thèmes cantonaux

Continuer le travail de sensibilisation

Transparence et protection des données vont de pair depuis quelques années à Fribourg. Les demandes d'accès sont en légère hausse en 2015.



En 2015, la préposée à la protection des données n'a eu à traiter que cinq demandes concernant la vidéosurveillance. ARCH - C. LAMBERT

Date: 14.05.2016



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

La Gruyère
1630 Bulle
026/ 919 69 00
www.lagruyere.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 14'406
Parution: 3x/semaine

N° de thème: 999.080
N° d'abonnement: 1088138
Page: 8
Surface: 62'559 mm²

Thèmes cantonaux

CHRISTOPHE DUTOIT

INFORMATION. En 2015, l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données a enregistré 61 demandes d'accès (contre 38 en 2014), le nombre le plus élevé depuis l'entrée en vigueur du principe de transparence en 2009. «Un chiffre réjouissant, mais encore loin de l'avalanche que certains craignent», explique Annette Zünzer Raemy, préposée cantonale à la transparence. «Ce nombre est sans doute sous-évalué et ne reflète pas totalement la réalité. Certaines demandes ne correspondent pas aux règles de la Loi sur l'information et les organes publics ont encore tendance à ne pas noter dans leurs statistiques tous les renseignements qu'ils donnent», détaille la préposée.

Sur ces 61 demandes, émanant principalement du monde de l'agriculture, de la construction et de l'environnement, 48 ont bénéficié d'un accès complet, partiel ou différé. Douze demandes ont été refusées, principalement à cause d'un intérêt privé prépondérant. En 2015, la préposée a, de son côté, traité 99 dossiers, principalement des conseils et des avis. Elle a également fait le point sur l'adap-

tation de la Loi sur l'information à la Convention d'Aarhus, entamée en 2014. Après la mise en consultation l'an dernier, qui a suscité une quarantaine de réponses, le groupe de travail proposera un projet de loi au Conseil d'Etat avant l'été, qui pourrait passer devant les députés durant l'automne.

Guide pour les communes

De son côté, la préposée à la protection des données, Alice Reichmuth Pfammatter, a traité 316 dossiers en 2015, en majorité liés à des conseils et à des renseignements, notamment dans les domaines du travail et des assurances sociales. A noter qu'elle n'a eu à traiter que cinq demandes concernant la vidéosurveillance, un chiffre en net recul.

«Nous continuons ce travail de sensibilisation auprès des collectivités et du grand public», expliquent en chœur les préposées et Laurent Schneuwly, le président de la commission cantonale de la transparence et de la protection des données. L'an dernier, un guide dédié aux communes a été édité dans le but de leur fournir les informations et les conseils pour les cas concrets d'application. ■